



Création SASU statut du president

Par **robocop**, le **14/06/2018** à **11:42**

Bonjour

Je suis en cour de création d'une SASU.

question :

Est il possible de nommer ma mère présidente de la sasu sans rémunération (elle a 86 ans)et moi salarié de la sasu ?

Elle n'aura pas a travailler .

risque t'elle d'avoir des problèmes (retraite, sécurité socialeetc..) ?

Et moi en tant que salarié je cotiserais a pole emploie.

Aurais je droits a l'allocation chromage si ma sasu ne marche pas ?

je suis preneur de toutes information de retour d'expériences.

Merci de vos réponses.

Cordialement